

STOP au SCoT de Gascogne



STOP au SCoT de Gascogne

Communiqué de presse

Rassemblement vendredi 16 septembre à Auch

Le SCoT de Gascogne (Schéma de Cohérence Territoriale) concerne 180 000 habitants et 16 communautés de communes, soit les trois-quarts du Gers ; il est destiné à coordonner les politiques publiques : habitat, déplacements, environnement, développement économique...

Les Amis de la Terre 32 ont examiné ce document au cours de l'enquête publique qui s'achève le 26 septembre. Nous avons ainsi constaté que les dispositions qui vont régir notre quotidien pour les prochaines années ont été élaborées entre élus, sans les associations environnementales ni la majorité des citoyens. Les dossiers et les enjeux qui vont affecter la vie des Gersois sont passés sous silence ou traités de manière superficielle : gestion des déchets, ressource en eau, transports, énergies renouvelables...

L'autorité environnementale a d'ailleurs rendu un avis négatif sur le document. Nous avons exprimé nos réticences et nos inquiétudes auprès des commissaires enquêteurs que nous avons rencontré à deux reprises.

Vendredi 16 septembre, de 17h à 20h, Les Amis de la Terre 32 vont déposer un mémoire écrit répertoriant les insuffisances et les dangers de ce SCoT, au siège du SCoT à Auch (ZI d'Engachies, 11 rue Marcel-Luquet)

Nous invitons les associations, les collectifs, les citoyens concernés par l'avenir de notre département, par la préservation de notre qualité de vie, par l'arrivée de projets de sites photovoltaïques sur des terres agricoles ou d'installations industrielles de méthanisation, à nous rejoindre avec pancartes et banderoles pour nous soutenir et dire STOP au SCoT. Demandons aux instances du SCoT et au préfet du Gers de réécrire ce document dans une démarche de réelle concertation avec les associations et les citoyens. Notre rassemblement donnera de la visibilité à notre démarche, afin que les instances du SCoT et le Préfet du Gers entendent la nécessité de consulter et d'écouter les citoyens.

Pour participer à l'enquête publique jusqu'au 26 septembre : <https://scotdegascogne.com/>